

États financiers trimestriels de

LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Pour les trois-mois se terminant le 30 novembre 2024.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes que la direction considère nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction doit également veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Christopher Deacon
Le président et chef de la direction


Ikram Zouari, CPA
La cheffe de la direction financière

Le 30 janvier 2025

La Société du Centre national des Arts

État de la situation financière

Au 30 novembre 2024

(Non audité)

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2024	le 31 août 2024
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 4)	54 433 \$	57 324 \$
Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés (Note 5)	2 811	2 294
Placements	448	291
Créances	4 855	2 875
Stocks	220	162
Frais payés d'avance	2 011	2 697
	64 778	65 643
Placements	1 356	1 291
Immobilisations corporelles	185 462	188 637
	251 596 \$	255 571 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	15 680 \$	20 817 \$
Crédits parlementaires reportés (Note 7)	1 916	2 030
Produits reportés	6 089	5 631
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés (Note 5)	2 685	2 292
	26 370	30 770
Financement des immobilisations reporté (Note 8)	181 217	184 280
Asset Retirement Obligation	1 612	1 612
Provision à long terme pour avantages sociaux futurs	1 738	1 762
	210 937	218 424
Excédent accumulé		
Non grevé d'affectations	40 659	37 147
	251 596 \$	255 571 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

La Société du Centre national des Arts

État des résultats

pour les trois-mois se terminant le 30 novembre 2024

(Non audité)

(en milliers de dollars)	trois mois se terminant	
	le 30 novembre 2024	le 30 novembre 2023
Produits		
Services commerciaux	7 058 \$	5 796 \$
Programmation	2 265	2 233
Subvention de la Fondation du Centre national des Arts	1 541	1 483
Autres produits	665	472
Revenus de placements	14	10
	11 543	9 993
Crédits parlementaires (note 9)	19 241	19 875
	30 784	29 868
Charges (note 10)		
Services commerciaux	3 793	3 320
Programmation	14 773	13 987
Exploitation des édifices	5 513	5 451
Administration et technologie	3 193	2 416
	27 272	25 173
Résultats d'exploitation nets	3 512 \$	4 695 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'excédent accumulé

pour les trois-mois se terminant le 30 novembre 2024

(Non audité)

(en milliers de dollars)	trois mois se terminant	
	le 30 novembre 2024	le 30 novembre 2023
Non grevé d'affectations, au début de la période		
Résultats d'exploitation nets	37 147 \$	18 282 \$
Non grevé d'affectations, à la fin de la période	40 659 \$	22 977 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

La Société du Centre national des Arts

État des flux de trésorerie

pour les trois-mois se terminant le 30 novembre 2024

(Non audité)

	trois mois se terminant	
	le 30 novembre 2024	le 30 novembre 2023
(en milliers de dollars)		
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	3 512 \$	4 695 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 574	3 645
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(3 440)	(3 520)
Perte liée à la liquidation d'immobilisations corporelles	-	-
Variation des éléments hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	(5 909)	(1 444)
Variation de la provision à long terme pour avantages sociaux futurs	(24)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2 287)	3 376
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(399)	(860)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(399)	(860)
Activités d'investissement		
Achat de placements	(65)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(65)	-
Activités de financement		
Encaisse affectée à des projets donnés	(517)	190
Crédits parlementaires liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	377	981
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(140)	1 170
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(2 891)	3 686
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	57 324	31 027
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	54 433 \$	34 713 \$

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

(Non vérifié)

Au 30 novembre 2024

1. Pouvoirs, mandat et activités

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») a été constituée en 1966 en vertu de la Loi sur le Centre national des Arts et a commencé à exploiter le *Centre national des Arts* (le « Centre ») en 1969. En vertu du paragraphe 85 (1.1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de cette loi ne s'appliquent pas à la Société, sauf pour les articles 89.8 à 89.92, le paragraphe 105(2) et les articles 113.1, 119, 131 à 148 et 154.01, qui s'appliquent à la Société. La Société n'est pas un agent de Sa Majesté et est réputée, en vertu de l'article 15 de la Loi sur le *Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré au sens conféré par cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société n'est donc pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sauf aux fins de la Loi sur la pension de la fonction publique et de la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État, le personnel de la Société ne fait pas partie de l'administration publique fédérale.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

2. Avis aux lecteurs et lectrices

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus conjointement aux plus récents états financiers annuels audités de l'exercice terminant le 31 août 2024 et à la partie descriptive qui suit. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3. Méthodes de la présentation

Ces états financiers non audités sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) visant les organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP). La Société a dressé ses états financiers selon le chapitre 4200 des NCSP, et a choisi d'utiliser la méthode du report pour comptabiliser ses apports.

La norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État exige que l'état de la situation financière inclus les soldes de clôture du trimestre en cours comparativement aux soldes de clôture de l'exercice précédent. L'état des résultats d'exploitation doit inclure les résultats de ce trimestre ainsi que le cumul jusqu'à ce jour pour l'exercice en cours comparativement aux résultats du trimestre et cumul annuel de l'exercice précédent.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 novembre, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2024	le 31 août 2024
Activités d'exploitation	43 481 \$	43 572 \$
Ventes par anticipation (note 6)	5 834	9 484
Produits reportés	4 617	4 043
Avantages sociaux du personnel	501	225
Solde à la fin de la période	54 433 \$	57 324 \$

5. Encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés et crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés

L'encaisse affectée à des projets d'immobilisations donnés représente la tranche non utilisée des crédits parlementaires reçus et désignés pour des projets d'immobilisations donnés au sein du Centre.

Les variations du solde de l'encaisse affectée s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2024	le 31 août 2024
Solde de l'encaisse affectée au début de la période	2 294 \$	760 \$
Crédits parlementaires reçus pour le financement de projets d'immobilisations donnés (Infrastructure numérique)	632	2 962
Crédits parlementaires utilisés pour des projets d'immobilisations donnés	(115)	(1 428)
Solde de l'encaisse affectée à la fin de la période	2 811 \$	2 294 \$
Créditeurs liés aux projets d'immobilisations donnés, nets des taxes à la consommation	(126)	(2)
Crédits parlementaires reportés pour des projets d'immobilisations donnés à la fin de la période	2 685 \$	2 292 \$

6. Créditeurs et charges à payer

Le solde s'établit comme suit:

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2024	le 31 août 2024
Ventes par anticipation (note 4)	5 834 \$	9 484 \$
Comptes fournisseurs	9 345	10 892
Avantages sociaux du personnel à court terme	501	441
Solde à la fin de la période	15 680 \$	20 817 \$

Les ventes anticipées de billets sont des sommes reçues pour des événements futurs non organisés par le CNA.

7. Crédits parlementaires reportés

Les crédits parlementaires reportés représentent des montants reçus ou approuvés avant le début de la période concernée ou qui seront utilisés pour la ou une programmation spécifique. Les crédits parlementaires reportés se détaillent comme suit:

(en milliers de dollars)	Remise à neuf des édifices	Programmes spécifiques	le 30 novembre 2024		le 31 août 2024	
			Total	Total		
Solde au début de la période	30 \$	2 000 \$	2 030 \$		1 245 \$	
Crédits reçus	1 750	-	1 750		9 350	
Crédits utilisés	(1 864)	-	(1 864)		(8 565)	
Solde à la fin de la période	(84) \$	2 000 \$	1 916 \$		2 030 \$	

8. Financement des immobilisations reporté

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables.

Les variations du solde du financement des immobilisations reportées s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2024		le 31 août 2024	
Solde au début de la période		184 280 \$		195 820 \$
Crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables		285		2 425
Constatation du financement des immobilisations reporté		(3 440)		(13 965)
Financement PASE reporté		92		-
Solde à la fin de la période		181 217 \$		184 280 \$

9. Crédits parlementaires

La Société reçoit des crédits parlementaires du gouvernement du Canada pour soutenir ses activités d'exploitation et ses immobilisations. Le tableau ci-dessous illustre les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice et les ajustements de comptabilité exigés pour calculer le revenu conformément aux NCSP.

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2024		le 30 novembre 2023	
Crédits parlementaires attribués et reportés :				
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations		15 733 \$		15 936 \$
Infrastructure numérique		632		632
Crédits parlementaires approuvés		16 365 \$		16 568 \$
Tranche des crédits parlementaires reçus durant l'année en cours reportée en vue de la rénovation de l'édifice ou de projets particuliers (note 5 et 7)		(4 603)		(1 442)
Crédits des exercices précédents utilisés au cours de l'exercice actuel en vue de projets particuliers (note 5 et 7)		4 324		2 006
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables (note 8)		(285)		(777)
Amortissement et radiation du financement des immobilisations reporté (note 8)		3 440		3 520
Crédits parlementaires		19 241 \$		19 875 \$

10. Tableau des charges

pour les trois-mois se terminant le 30 novembre 2024

(Non audité)

(en milliers de dollars)	le 30 novembre 2024	le 30 novembre 2023
Salaires et avantages sociaux	12 032 \$	10 199 \$
Frais artistiques	4 032	3 658
Amortissement des immobilisations corporelles	3 574	3 645
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	2 143	1 939
Entretien et réparations	799	890
Services publics	735	525
Coûts des ventes	680	716
Paiements aux municipalités	578	559
Publicité	499	741
Services professionnels	425	789
Frais de service	304	213
Production	236	233
Uncoded Credit Card	198	79
Promotion	162	165
Déplacements du personnel	146	128
Assurances	135	153
Télécommunications	104	63
Formation	104	54
Fournitures	103	120
Location de matériel	90	110
Loyers	62	60
Conseil d'administration	60	55
Bureau	45	72
Autres	26	7
	27 272 \$	25 173 \$

Compte rendu

Mission de la Société

Le Centre national des Arts a été constitué en vertu de la Loi sur le Centre national des Arts, qui définit son mandat de la façon suivante : exploiter et administrer le Centre, développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et aider le Conseil des arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada. À titre de société d'État, le CNA relève du Parlement par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien.

Pour réaliser sa mission telle que définie dans la Loi sur le CNA, mais sans restreindre la portée générale du paragraphe (1), la Société peut :

- (a) Organiser et commanditer la tenue d'activités au Centre dans le domaine des arts d'interprétation;
- (b) Encourager et assurer le développement de troupes en résidence au Centre;
- (c) Organiser ou commanditer la diffusion d'émissions de radio et de télévision à partir du Centre ainsi que la projection de films au Centre;
- (d) Loger au Centre, selon les modalités et conditions que la Société peut définir, les organisations nationales et locales dont l'objectif est notamment d'assurer le développement et le soutien des arts d'interprétation au Canada; et
- (e) À la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des arts du Canada, organiser ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Objectifs stratégiques

Imaginons La suite: Notre Plan stratégique 2023-2026

Depuis le 1er septembre 2023, et au cours des trois prochaines années, le CNA travaillera avec des artistes et des organismes artistiques de partout au Canada pour revitaliser le secteur des arts de la scène. L'avenir s'articulera autour de cinq objectifs stratégiques :

1. Développer les arts vivants au Canada par l'entremise de la scène.
2. Mettre en Valeur les voix et les récits autochtones au CNA et sur l'ensemble du territoire.
3. Tisser des liens solides avec les auditoires et les communautés.
4. Encourager les participations des enfants, des jeunes et des familles à la vie artistique.
5. Favoriser des pratiques de gestion exemplaires.

Grâce à la collaboration et à l'investissement dans la création, la production, la coproduction et la diffusion, ainsi qu'à l'engagement communautaire, à l'apprentissage et à l'innovation, le CNA façonne un avenir plus diversifié, équitable, accessible et inclusif pour les arts de la scène au Canada.

Alors que le secteur des arts de la scène répond aux défis profonds découlant des changements causés par les événements tumultueux des trois dernières années, il a également été témoin d'une extraordinaire explosion de créativité de la part des artistes et des organismes artistiques, et a réalisé de nouvelles opportunités offertes par le paysage changeant.

Les six valeurs suivantes guideront les priorités et les actions du CNA :

1. Créativité.
2. Un pied dans la communauté.
3. Sentiment d'appartenance.
4. Collaboration et générosité.
5. En harmonie avec la Terre.
6. Les enfants au Coeur de l'avenir.

Analyse

La Société est un centre consacré aux arts de la scène multidisciplinaire et bilingue. Comme diffuseur, créateur, producteur et coproducteur, il propose une offre artistique des plus variées dans chacun de ses volets de programmation : Orchestre du CNA, Danse, Théâtre français, Théâtre anglais, Théâtre autochtone, et Musique populaire et variétés. Le type de prestation, le calendrier des spectacles, le nombre d'artistes, l'envergure de l'œuvre et la complexité des éléments techniques varient selon la production. De plus, chaque saison est unique. Par exemple, le premier trimestre d'une saison peut comprendre un ballet de grande envergure avec orchestre, tandis que le trimestre correspondant de la saison suivante peut comprendre un duo de danse moderne avec une musique enregistrée et un décor simple. L'ampleur de la programmation a également une incidence sur les services de restauration et de stationnement de la Société en raison du nombre de clients qu'attirent les spectacles au Centre national des Arts.

La Société gère la variabilité jugée normale de ses activités en établissant un budget précis et une programmation détaillée, et en analysant attentivement les dépenses. Pour cette raison, des écarts entre les trimestres sont à prévoir. La Société se fonde sur les comparaisons entre les chiffres réels et les chiffres prévus des produits et des charges pour gérer sa performance financière.

Faits saillants

Le CNA a adopté une approche entrepreneuriale en réaffectant des ressources à l'interne tout en développant de nouveaux volets de programmation, en diversifiant la programmation artistique, en mobilisant de nouveaux auditoires et en investissant dans les arts partout au Canada par l'entremise de coproductions. De plus, le Centre a développé de nouvelles sources de revenus grâce aux dons philanthropiques et aux commandites sollicités dans le cadre des activités de collecte de fonds de la Fondation du CNA.

Le CNA continue d'offrir des prestations diffusées en ligne en plus des présentations devant public. Selon des enquêtes nationales, le secteur des arts de la scène et des spectacles est l'un des secteurs les plus touchés et parmi les derniers à se rétablir. Le retour à la normale des activités, après la pandémie, a eu une incidence importante sur les dépenses du CNA. Plusieurs types de dépenses ont augmenté, notamment en raison de l'affectation du personnel à temps partiel et contractuel, l'enrichissement de la programmation, l'entretien du bâtiment, les frais généraux de bureau et les déplacements.

Produits

Les produits pour la période de trois-mois se terminant le 30 novembre 2024 se chiffrent à 11,5 M\$, une augmentation de 1,5 M\$ comparativement à 10 M\$ pour la même période de trois-mois de l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des revenus commerciaux.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de trois-mois se terminant le 30 novembre 2024 se chiffrent à 19,2 M\$, comparativement à 19,9 M\$ pour la même période de trois-mois de l'année précédente. La différence est attribuable au moment où les crédits sont comptabilisés.

Charges

Les charges pour la période de trois-mois se terminant le 30 novembre 2024 se chiffrent à 27,3 M\$, soit une augmentation de 2,1 M\$, comparativement à 25,2 M\$ pour la même période de trois-mois de l'année précédente. La période de trois-mois se terminant le 30 novembre 2024 comprend des charges commerciales, liées à la programmation et administratives et technologiques plus élevées comparativement à la même période de trois-mois de l'année précédente.

Résultats d'exploitation nets

Les résultats d'exploitation nets pour la période de trois-mois se terminant le 30 novembre 2024 représentent un excédent de 3,5 M\$.

Cet excédent par rapport au budget est principalement attribuable à une hausse des revenus commerciaux et l'échelonnement différent pour la comptabilisation des crédits.

État de la situation financière

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffrent à 54,4 M\$ au 30 novembre 2024, ce qui représente une baisse de 2,9 M\$ par rapport au total de 57,3 M\$ au 31 août 2024. Cette diminution est principalement attribuable au moment de paiement des créateurs et des charges à payer.

Les créances sont de 4,9 M\$ au 30 novembre 2024, ce qui représente une hausse de 2,0 M\$ par rapport au total de 2,9 M\$ au 31 août 2024. Cette hausse est principalement attribuable à l'échelonnement des subventions de la Fondation du CNA et aux abonnements à recevoir.

Les immobilisations sont de 185,5 M\$ au 30 novembre 2024, une diminution par rapport au total de 188,6 M\$ au 31 août 2024, principalement en raison d'acquisitions d'immobilisations de 0,4 M\$ contrebancées par un amortissement des immobilisations de 3,5 M\$.

Passif

Le financement des immobilisations reporté au 30 novembre 2024 est de 181,2 M\$, une baisse de 3,1 M\$ comparativement au total de 184,3 M\$ au 31 août 2024. Cette baisse est principalement attribuable à un amortissement des immobilisations de 3,4 M\$, contrebancé par des acquisitions d'immobilisation de 0,3 M\$.

Les créateurs et les charges à payer ont diminué de 5,1 M\$, se chiffrant à 15,7 M\$ en date du 30 novembre 2024, comparativement à 20,8 M\$ au 30 novembre 2024. Cette diminution est principalement attribuable au paiement des créateurs et des charges à payer.

Excédent accumulé

L'excédent accumulé, en date du 30 novembre 2024, est de 40,7 M\$. Il s'agit d'une augmentation attribuable à l'excédent net d'exploitation de 3,5 M\$.

Risques

Le profil de risques de la Société comprend cinq principaux risques assortis de stratégies d'atténuation, qui permettront de les gérer, de les éliminer ou de les réduire à un niveau acceptable.

1. Un contexte financier incertain – Le modèle de financement de la Société pourrait ne pas être adapté à un environnement changeant. La Société atténue ce risque en examinant continûment différents modes de financement viables à long terme, en cherchant des sources non traditionnelles de revenus, en modifiant ses approches d'expansion des auditoires et en augmentant peu à peu l'offre de prestations traditionnelles générant des revenus.
2. Infrastructure de l'immeuble – Il est possible que le CNA ne soit pas en mesure d'entreprendre les réparations urgentes à l'immeuble requises par les codes et autres exigences réglementaires. Ce risque est toutefois mitigé par le rapport sur l'état de l'immeuble et la mise en œuvre d'un plan d'immobilisations à long terme. La Société a soumis les deux rapports au gouvernement.
3. Équité, diversité et inclusion – Il pourrait arriver que la Société ne soit pas en mesure de remplir avec succès tous ses engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Elle atténue ce risque en évaluant ses propres pratiques, en élaborant une stratégie et un plan d'action par priorités et en suivant de près le fruit de ses efforts.
4. Programmation – La Société pourrait s'avérer incapable de retrouver l'intégrité de sa programmation artistique et de raviver l'intérêt des auditoires par sa pertinence au sein de la communauté. Elle atténue ce risque en observant les résultats des sondages menés auprès des auditoires et des parties prenantes, en travaillant avec des artistes et des compagnies artistiques issus de groupes en quête d'équité afin d'offrir une programmation plus représentative et pertinente, et en s'assurant que les expériences numériques et le contenu en ligne touchent des auditoires divers.
5. Capital humain – Il se pourrait que la Société n'ait pas à sa disposition suffisamment de personnel qualifié ou formé pour l'appuyer durant cette période de transformation. Elle atténue ce risque en collaborant avec les unités de négociation collective, en adoptant de nouvelles stratégies de recrutement pour diversifier sa main-d'œuvre, en offrant de la formation et des occasions de perfectionnement à son personnel, et en interagissant avec des compagnies et communautés nouvelles et diverses d'un océan à l'autre afin d'obtenir aide et soutien pour des productions.